



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'UEBERSTRASS  
Compte rendu de séance du vendredi 04 juin 2021**

*Sous la présidence de Madame LEY Marie-Cécile, Maire*

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00

Présents : M. WININGER Sébastien, Adjoint, Mmes, LEY Marie-Eve, VANSTEENKISTE Paméla, ECKENSCHWILLER Carine, adjointes, MM RABASTE Michel, STREICHER Marc, PETER Daniel, Mmes SAHM Aurélie, PATRIX Caroline

Absent excusé : M. BERTHAULT Pascal

Secrétaire de séance : Sébastien WININGER

Convocation envoyée le 31 mai 2021

Ordre du jour :

1. Approbation procès-verbal du 16/04/2021
2. Modification de la délibération concernant le RISEEP
3. PLUI
4. Modification du temps de travail du poste secrétariat
5. Titularisation agent technique
6. Point informations urbanisme
7. Point informations travaux
8. Renouvellement ligne de trésorerie
9. Nouveaux statuts CCSAL
10. Assurance bénévoles de la commune
11. Divers
  - Rapport activité des pompiers
  - Rapport activité DDT
  - EFS
  - Projet main dans la main
  - Association Foncière

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rajouter à l'ordre du jour le programme des travaux forestier soumis par notre agent ONF tardivement.**

**POINT 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 16/04/2021 :**

Le procès-verbal, envoyé à tous les membres du conseil municipal le 20/04/2021, est commenté par le maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

**POINT 2 – Modification de la délibération concernant le RISEEP**

Madame le maire explique au conseil que la dernière délibération faite lors du conseil municipal du 12/02/2021 a fait l'objet d'une demande de modification de la part de la Sous-Préfecture.

En conséquence, il conviendra de modifier le montant du plafond du CIA. Celui-ci ne pouvant être de 0€, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant à 1€ par an et par agent.

**POINT 3 - PLUI**

Afin de préserver les intérêts de la commune, le Conseil décide de s'opposer au transfert de la compétence au profit de la CCSAL.

#### **POINT 4 – Modification du temps de travail du poste secrétariat**

Madame le maire réalise un rapport sur l'état de la charge et l'impact budgétaire du poste de secrétariat

Suite à ce rapport, un débat porte sur le volume d'heures nécessaires au bon fonctionnement du secrétariat afin de pouvoir offrir un service de qualité aux usagers, répondre à toutes les exigences des tiers extérieurs tout en restant raisonnable sur le coût financier. Etant entendu que le surcout de secrétariat viendra en diminution du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Après débat, la proposition du passage à 35h du secrétariat est soumise au vote, le Conseil décide par 8 votes Pour et 2 Abstentions de procéder à compter du 01/09/2021, à la création d'un emploi permanent de secrétaire relevant des grades d'adjoint administratif, d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ou d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ou de rédacteur, à raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures (35/35<sup>èmes</sup>). Le Conseil charge Madame le maire de procéder à l'actualisation de l'état du personnel ainsi qu'à la déclaration de création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

#### **POINT 5 – Titularisation agent technique**

Madame le maire informe le Conseil Municipal que la période de stage de l'agent communal arrive à son échéance. Aucune objection n'ayant été formulée durant cette période de stage, l'agent communal se verra donc titularisé à compter du 01 août 2021, mais devra néanmoins effectuer son stage d'intégration obligatoire, après la période estivale.

#### **POINT 6 – Point informations urbanisme**

##### Permis de construire :

- M. GODARD Fabrice : Extension terrasse + création piscine

##### Déclaration préalable :

- M. FROMANT Marc et Mme SIEDLE Karin : Création clôture + portail et portillon
- M. GRETER Mathieu : Modification de toiture sur annexe à usage stockage bois
- M. PATRIX Mickael : Création d'un abri de jardin
- M. BERLET Silvère : Modification toiture avec mise en place fenêtres de toit
- M. FRAGALE Joseph : Création d'un auvent sur abri de jardin existant
- M. MAZZEI Jean-Marc et Mme MAZZEI Chantal : Ouverture porte sur fenêtre existante

#### **POINT 7 – Point informations travaux**

Les subventions ont été sollicitées pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité de l'ensemble école-mairie-péri (avec création de parking et traitement de la charpente), de sécurité routière (pose de coussin berlinois et cheminement piétonnier). Dans l'attente de l'attribution des subventions les travaux ne peuvent pas encore commencer.

Sur le réseau d'eau, les devis ont été validés pour des interventions au niveau de la maison de M. CAMMISOTTO rue de Seppois, de Mme KILIAN Grand'rue et l'entreprise HK rue des Roseaux.

Concernant le cimetière, le devis est en cours de signature pour l'installation d'un ossuaire et de plusieurs cavurnes.

#### **POINT 8 – Renouvellement ligne de trésorerie**

Madame le maire rend compte au conseil municipal que la ligne de trésorerie n° 10278-00160-00047069071 d'un montant de 50 000 € se termine le 30/06/2021.

Celle-ci a été contractée auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel.

Madame le maire explique qu'il apparait au vu des nombreux impayés auxquels la commune est confrontée ainsi que des longs délais de versements des subventions comme des dotations, de conserver cette facilité. Elle propose d'engager les démarches dès à présent pour renouveler cette ligne de trésorerie pour une année supplémentaire.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et charge Madame le maire d'engager toutes les démarches auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel.

#### **POINT 9 – Nouveaux statuts CCSAL**

Après débat, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la modification des statuts, proposée et votée par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue lors de sa réunion du 25 mars 2021, dont la nouvelle rédaction est annexée à la présente et demande à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

#### **POINT 10 – Assurance bénévoles de la commune**

Point retiré de l'ordre du jour car une assurance avec tacite reconduction avait déjà été mise en place par le Conseil du précédent mandat.

#### **POINT 11– Divers**

##### **EFS**

La collecte organisée à SEPPOIS LE BAS a permis d'accueillir 71 donateurs de sang.

##### **Projet main dans la main**

L'information des villageois a été réalisée, à ce jour, il y a 3 personnes d'Ueberstrass inscrites et 3 personnes de Seppois-le-Haut et Friesen qui seraient intéressées. L'association n'a pas encore donné la date de démarrage.

##### **FOOT**

La commune telle que prévue au budget 2021 a procédé à l'achat de nouveaux buts sécurisés. Une équipe de jeunes 8-9 ans devraient pouvoir être formée pour la rentrée grâce à l'encadrement de M. Stéphane GULLY et Christophe GUENAT.

Le tournoi pourrait être organisé fin août.

##### **Association Foncière**

La réunion de l'Association Foncière a eu lieu le 21 mai 2021.

La séance est levée à 23h30